

RELEVÉ DE DÉCISIONS du Comité National du 6 et 7 avril 2022

Actualité sociale :

Adoption à l'unanimité moins une abstention d'une déclaration du CN intitulée "Pas une voix pour l'extrême droite".

Adoption au consensus du principe d'une journée spécifique " Préparer nos structures et l'Union en cas d'accès de l'extrême-droite au pouvoir "Elle aura lieu le jeudi 14 avril à la Grange aux belles.

Finalisation Réso 3 suite GT UNIRS :

Adoption d' éléments complémentaires dans le texte de la réso 3 :

Des expérimentations seront possibles et décidées au Bureau national.

En cas d'expérimentation, un groupe de travail dédié en lien avec la Trésorerie Nationale, la commission syndicalisation et le GT statuts sera initié dès son début et travaillera sur les aspects d'articulation démocratique. Un bilan en sera effectué, avec un retour attendu en GT dédié au moins 6 mois avant le prochain Congrès.

Le débat sur le fond aura lieu au BN de mai 2022.

La résolution 3 est publiée. Les votes :

- Organisations nationales : 9 POUR, 2 CONTRE, 1 ABST (75% de pour)
- Solidaires Locaux : 9 POUR, 1 CONTRE, 0 ABST (90% de pour)

Financement des loyers SUD Commerces et services

Au consensus, il est décidé d'accorder un prêt total à la fédération SUD Commerces et services de 4 600 € dont 1 500€ ont déjà été versés le 30 mars dernier afin que le prélèvement mensuel du loyer de leur local soit honoré. Prêt sur 12 mois à rembourser mensuellement à compter d'avril 2022 . En parallèle, la fédération s'engage à mettre en place et valider en instance interne un budget prévisionnel à l'équilibre permettant de faire face à l'ensemble de ses dépenses dont ses loyers, en attendant les financements FPN de juillet qui restent soumis aux décisions du CN.

En cas de non remboursement, un retour sera fait en instance nationale pour décision.

Motion Jeunesse et Sports

Adoption au consensus d'une motion de soutien du CN à un salarié du CREPS de Montpellier.

Nouveau site internet

Adopté au consensus la mise en ligne du nouveau site internet présenté au CN ainsi que le budget pour l'entretien et l'amélioration du site au fil de l'eau.